

Révélation enquêtes Occurrence 2019 *

- [Perception GPL en France : résultats et analyses](#)
- [Retour usages des véhicules GPL par les automobilistes](#)

GPL / Bio GPL : perspectives de développement en France

Le GPL, un carburant alternatif plus reconnu et plus pertinent

Selon le dernier baromètre du cabinet d'études et de conseil en communication Occurrence réalisé en mai pour le Comité Français du Butane et du Propane (CFBP) sur la perception et l'usage du GPL, la notoriété de ce carburant alternatif aux motorisations traditionnelles s'amplifie auprès des automobilistes.

Solution disponible et maîtrisée, rouler au GPL devient encore plus pertinent pour réduire les coûts de consommation et répondre aux contraintes environnementales.

Une notoriété spontanée en hausse de 10 points

Sur l'ensemble des carburants automobiles, 78% des sondés citent le GPL.

Parmi les carburants alternatifs au diesel et à l'essence, 49 % connaissent le GPL contre seulement 39% en 2013 !

Le GPL perçu comme un carburant économique et écologique

74% des sondés jugent que le GPL est un carburant économique et près d'1 automobiliste sur 7 (14%) considère même le GPL comme le carburant le plus économique parmi l'ensemble des motorisations, au même titre que le diesel (15%). Pour 73% d'entre eux, le GPL pollue moins que l'essence et le diesel alors qu'ils n'étaient que 67% en 2013 à le considérer.

A noter que pour une majorité d'automobilistes (63%), les véhicules GPL sont fiables.

- Un carburant plus propre...

Composé de deux gaz naturels, le butane et le propane, le GPL provient principalement et de manière croissante des champs de gaz (à 70% à l'heure actuelle), et pour le reste du raffinage. Le GPL est défini comme carburant alternatif par les pouvoirs publics.

Les véhicules au GPL émettent en moyenne 20% de moins de CO₂ qu'une motorisation essence, jusqu'à - 80% lorsque le GPL est d'origine renouvelable, et pratiquement pas de particules ni d'oxydes d'azote.

Les tests de véhicules GPL réalisés en conditions réelles d'utilisation et de roulage par V-MOTECH ont démontré et confirmé que les émissions d'un véhicule GPL sont toujours très en-dessous des seuils fixés par les normes d'homologation en vigueur (y compris dans le cas du véhicule Euro 5 équipé en seconde monte).

...et plus économique que les carburants traditionnels

Aujourd'hui, le prix moyen du GPL à la pompe est environ 50 % moins cher que l'essence et 40 % par rapport au diesel. Un véhicule GPL consomme entre 10 % et 20 % de plus qu'un véhicule essence mais reste économiquement beaucoup plus avantageux. Le budget annuel de carburant est réduit d'environ 30% par rapport à un véhicule essence.

Le coût du GPL est tout aussi compétitif que celui du diesel, et en plus le véhicule GPL est moins cher à l'achat.

- Le prix et la protection de l'environnement, principaux moteurs d'achat

Pour les possesseurs d'un véhicule GPL, son prix est le premier critère de la décision d'achat (98%), suivi par le faible prix du carburant (90%) et sa contribution à la protection de l'environnement (82%).

89% des automobilistes choisissent d'acheter un véhicule en raison de sa motorisation au GPL et 87% le font pour remplacer un véhicule traditionnel. Mais les automobilistes qui ne roulent pas au GPL ont tendance à percevoir la classification "Crit'Air" d'un véhicule GPL en fonction de son âge. Ainsi, 46% classent un véhicule GPL de 1 an en "Crit'Air 1" (niveau le moins polluant), et seulement 9% si le véhicule est âgé de 10 ans.

Or, ce type de véhicule est classé en Crit'Air 1 quel que soit son année d'immatriculation.

Les automobilistes GPL jugent leur véhicule GPL encore plus économique à l'achat comme à l'usage

97% des utilisateurs de véhicules au GPL les jugent globalement économiques (versus 93% en 2014). 98% d'entre eux estiment même que leur véhicule GPL a été économique à l'achat contre 88% en 2014. Ils déclarent un prix d'achat en forte baisse à 9 556 € en moyenne en 2019 (contre 12 800 € en 2014).

92% des utilisateurs considèrent leur véhicule GPL tout aussi économique à l'usage. Ils estiment un coût moyen mensuel de consommation et d'entretien de leur véhicule GPL de 77 € alors qu'en 2014, il leur coûtait en moyenne 103 € par mois.

Tous se déclarent satisfaits de l'usage de leur véhicule.

Doutes sur les véhicules et déficit d'informations, principaux freins perçus au développement...

Les automobilistes méconnaissent le GPL et estiment que les points d'approvisionnement sont rares. 14% considèrent un manque important de stations d'approvisionnement, contre 25% en 2013. Autre frein : le danger perçu. Pourtant, cette opinion n'est plus évoquée que par 16% des répondants contre 25% il y a 12 ans.

De plus, 13% déclarent ne pas connaître le GPL. Le manque d'information est la principale raison perçue au développement du GPL.

...mais des intentions d'achat toujours dominantes

1 sondé sur 5 connaissant le GPL pourrait envisager d'acheter un véhicule GPL, avec une forte préférence pour l'achat d'un véhicule chez un constructeur. 75% des automobilistes GPL se disent prêts à racheter ce type de véhicule et 1 utilisateur sur 2 le rachèterait en raison essentiellement de son caractère économique (62%) et dans une moindre mesure pour ses vertus environnementales (20%).

En France, qu'il s'agisse de voitures de particuliers ou utilitaires, 200 000 véhicules roulent aujourd'hui au GPL et plus de 1 650 stations distribuent du GPL sur l'ensemble du territoire.

Le GPL, une solution pour l'avenir énergétique

Dans le projet de Programmation pluriannuelle de l'énergie 2019-2023 2024-2028 qui constituera le fondement de l'avenir énergétique de la France en faveur de la transition énergétique, le gouvernement vise dans le secteur des transports à réduire de 16% la consommation d'énergie finale et un développement des solutions alternatives pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais également d'améliorer la qualité de l'air.

Le GPL représente un levier important pour faciliter la transition et le développement de carburants alternatifs en France.

Selon le projet PPE, "Le GPL assure un gain environnemental substantiel par rapport à l'essence ou au gazole. Il peut permettre une réduction des émissions des flottes de voitures particulières existantes avec peu d'investissement des pouvoirs publics. Il s'inscrit donc dans les objectifs nationaux et apporte une alternative viable en période de transition du parc de véhicules particuliers vers des véhicules à faibles ou très faibles émissions. La consommation de GPL dans le monde et en Europe est en forte croissance et reste très stable en France. Le projet met également en avant qu' " Il existe un potentiel pour le développement du marché et le réseau est prêt à accueillir le bio-GPL".

Le projet de PPE présente à ce titre des objectifs de développement du parc de véhicules de GPL.

Le GPL/BioGPL, une solution maîtrisée à soutenir et développer

"Dans une période de transition urgente, le GPL est une solution reconnue, disponible et maîtrisée. En France, elle est trop peu exploitée aujourd'hui alors qu'elle dispose de toutes les conditions nécessaires.

Le réseau de stations GPL n'est utilisé qu'à 6% de son taux d'ouverture et pourrait approvisionner un parc d'1 million de véhicules. De plus, le BioGPL présente l'avantage de pouvoir être utilisé comme le GPL et d'être intégré directement dans le réseau de stations. C'est un avantage dont peu d'énergies alternatives bénéficient.

Pour créer un véritable élan incitatif en faveur des énergies alternatives, l'Etat doit mettre en place un bonus sur tous les véhicules à énergie alternative, pour donner le choix et permettre à un plus grand nombre d'automobilistes d'en bénéficier. Sur le plan environnemental, économique et social, la mise en place d'un bonus à l'achat et d'une prime à l'équipement des véhicules essence au GPL permettrait d'apporter une solution à moindre coût pour améliorer la qualité de l'air. Les ménages qui n'ont pas la possibilité d'acheter un véhicule neuf et qui n'ont d'autre choix que le véhicule pour se déplacer, pourrait bénéficier d'une aide pour équiper leur véhicule au GPL, et donc rouler en polluant et en dépensant moins. Enfin pour les flottes publiques/privées, l'équipement GPL permet de ne pas renouveler l'intégralité de la flotte de véhicules. Le GPL est également créateur d'emplois (100 000 véhicules transformés nécessitent environ un million d'heures par an de main d'œuvre qualifiée non délocalisable)." argumente Joël Pedessac - Directeur Général du CFBP.

** 8^{ème} vague du de l'enquête baromètre Occurrence réalisée en ligne entre le 14 et le 21 mars 2019 pour le CFBP sur un échantillon de 1000 personnes, représentatif de la population française (18 ans et plus).*

• Usages des véhicules GPL par les automobilistes GPL, Enquête réalisée par l'institut Occurrence entre le 19 et le 29 avril 2019 pour le CFBP sur un échantillon de 100 automobilistes GPL

A propos du Comité Français du Butane et du Propane

Association de loi 1901, le Comité Français du Butane et du Propane (CFBP) est l'organisation professionnelle de la filière des GPL. Le CFBP représente la filière auprès des différents acteurs politiques et économiques français. En partenariat avec les instances nationales, européennes et internationales, le CFBP contribue à l'élaboration des règles et des normes qui régissent l'exploitation et l'utilisation des GPL. Le CFBP informe le public et les différents services et industries liés aux GPL sur les utilisations et avantages des gaz butane, propane et du GPL carburant sur la sécurité et sur les activités de la profession.

Pour plus d'informations : www.cfbp.fr, www.vehicule-gpl.fr



Retrouvez le CFBP sur Twitter : [@energieGPL](https://twitter.com/energieGPL)